

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 mai 2005

VISITE D'ATELIER

Les ateliers FIA à Dardilly, Rhône, proposent leurs tarifs pour des objets et médailles en cuivre, bronze ou autre métaux, ainsi qu'une visite de leurs ateliers. La proposition reste sans suite.

PROJET DE BATIMENT A USAGE MULTIPLE

Il est demandé au maître d'œuvre Philippe HOUBERDON de réfléchir sur une nouvelle implantation ainsi qu'une redistribution des pièces du bâtiment à usage des pompiers et du cantonnier.

AFFAIRE LIGNIER / COMMUNE

L'affaire du tableau synoptique portée au tribunal administratif par Monsieur LIGNIER Pierre, a été examinée le 17 mai 2005. Le président du Tribunal se déclare incompétent pour résoudre la question de la propriété du tableau prioritaire à l'éventuelle atteinte au tableau et surseoit à sa décision. Il appartient désormais à Monsieur LIGNIER de saisir la juridiction civile.

ZONAGE DU P.L.U.

Le Conseil Municipal consulte le plan de zonage tel que préparé par le comité de pilotage du P.O.S. Ce document n'appelle aucune remarque particulière. Une réunion est prévue le 31 mai 2005, à la salle des fêtes, pour présentation aux personnes publiques associées.

TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAUX

Les travaux d'enfouissement de l'électricité sont achevés, l'éclairage public et le téléphone sont en cours. Il reste deux conventions à faire signer à des particuliers.

PETITION NUISANCES SONORES

Pour donner suite à une pétition signée par des habitants de la commune au sujet de nuisances causées par les camions qui fréquentent le restaurant routier des Grands Crus, le conciliateur de justice a rencontré le maire le 12 mai 2005 pour prendre connaissance du dossier et visualiser le contexte du conflit.

Le conciliateur fixe l'heure de réunion afin de résoudre tant que faire ce peu, le problème du surnombre des camions. Concernant les parkings privés, il est précisé que le propriétaire n'a pas d'obligation particulière à respecter vis à vis de l'urbanisme (donc de la commune). Par contre, il peut en avoir par rapport à la DDASS, le code de la route et la commission de sécurité.

PROJET AMENAGEMENT RN 74

Trois projets différents d'aménagement des carrefours de la RN74 préparés par le SETAU (service d'études techniques et d'aménagement urbain) de la DDE sont présentés sur plan aux membres du Conseil Municipal.

Ceux-ci suscitent bien des remarques:

REMARQUES COMMUNES AUX TROIS ESQUISSES :

Les accords de subventions doivent être conclus le plus rapidement possible

Domage que la solution d'un feu tricolore n'ait pas été retenue

Le SETAU n'a pas tenu compte de l'étude paysagère que la commune a dû engager avec Mme JACOTOT.

Le SETAU n'a pas tenu compte des propriétés que la commune a achetées dans cette optique.

La limitation de la vitesse sur la traverse de la RN 74 n'a pas été précisée

L'aménagement du carrefour de la rue Ribordot est trop conséquent et son déport ne recueille pas l'avis favorable. Il est suggéré d'interdire carrément la traversée de la Route nationale à cet endroit en matérialisant un îlot central, et de conserver seulement la possibilité de tourner à droite que l'on vienne du haut ou bien du bas du village, afin de d'insérer dans le sens de la circulation.

REMARQUES SUR L'ESQUISSE N°1

- beaucoup trop d'espace soustrait au domaine viticole
- l'utilité des parkings de part et d'autre de la nationale est contestée
- le projet est identique à celui effectué sur la commune de Vosne Romanée, lequel ne résout pas le problème posé.
- supprimer le déport du carrefour de la rue Ribordot

REMARQUES SUR L'ESQUISSE N°3

- il est regrettable de supprimer le passage souterrain
- le rond point empiète trop sur les propriétés privées
- supprimer le déport du carrefour de la rue Ribordot

REMARQUES SUR L'ESQUISSE N°2

Cette proposition est celle qui convient le mieux aux membres du Conseil Municipal avec les modifications suivantes :

- revoir le carrefour de la rue Ribordot comme ci-dessus précisé,
- déplacer les arrêts de bus sur les propriétés de la commune
- supprimer les parkings le long de la nationale
- supprimer avec son accord, l'accès direct de Mme CORBET René
- garder le souterrain et le rendre plus attractif, voire incontournable pour les piétons et les cyclistes
- éviter de placer la rue d'Épernay en cul de sac mais réfléchir à la possibilité de créer une voie d'insertion pour les véhicules qui rejoignent la nationale dans le seul sens Beaune / Dijon.

Cette dernière suggestion éviterait aux camions d'emprunter les rues des jardins et chemin des Petites Rues dans les deux sens, croisement peu aisé par endroit.

Le SETAU de la DDE sera informé de tous ces commentaires et invité à réfléchir sur un projet modifié.

RAPPORTS REUNIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les délégués rapportent les travaux effectués dans les différentes commissions : voirie, écoles, environnement, etc..

SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE VOSNE ROMANÉE

Le Conseil Municipal annule la délibération du 20 avril 2005, déposée en préfecture le 9 mai 2005 ayant pour objet le fonctionnement du syndicat des Eaux et d'Assainissement de Vosne Romanée du fait de sa transformation en syndicat mixte.

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA VOUGE

le Conseil Municipal désigne ses délégués auprès du syndicat du Bassin Versant de la Vouge pour siéger à titre consultatif, au comité géographique de la Varaude :

Titulaires: Monsieur Pierre BOISSET (*28, rue de la Montagne*), Monsieur Christian JEANNE (*6, Grande Rue*).

Suppléants : Monsieur François DE LA GRANGE (*50, rte des Grands Crus*), Monsieur Thierry ODOUL (*64, rte des Grands Crus*)

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Jeux inter villages proposés par la mairie de Gilly/Citeaux: jour de la kermesse des écoles et du congrès des Pompiers
- ⇒ Voyage à l'assemblée nationale à Paris en automne: accord de principe, revoir les conditions
- ⇒ Répertoire des trous à boucher à l'enrobé sur les voies communales
- ⇒ Rallye à Morey, F. de la Grange interrogera les participants sur la Place du village.
- ⇒ Exposition sur Morey en vitrine de l'office de tourisme de Gevrey
- ⇒ Abandon des sorties scolaires en piscine en raison de la réglementation, très exigeante sur le personnel d'encadrement bénévole.
- ⇒ Prochain conseil le 22 juin 2005, à 19 h.

Fait à Morey Saint Denis le 23 mai 2005.

Le maire, Pierre BOISSET.